



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des ressources naturelles

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 018

Le mercredi 27 avril 2022

Président : M. John Aldag



Comité permanent des ressources naturelles

Le mercredi 27 avril 2022

• (1610)

[Traduction]

Le président (M. John Aldag (Cloverdale—Langley City, Lib.)): La séance est ouverte.

Nous allons commencer maintenant en raison du retard causé par les votes.

Je vous souhaite à tous la bienvenue à la 18^e séance du Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité poursuit son étude pour favoriser une transformation juste et équitable du secteur de l'énergie du Canada. C'est aujourd'hui notre troisième réunion avec des témoins dans le cadre de cette étude.

La séance d'aujourd'hui se déroule de façon hybride, conformément à l'ordre de la Chambre du 25 novembre 2021. Les députés participent en personne dans la salle ou à distance à l'aide de l'application Zoom. C'est un plaisir d'avoir des gens en personne et de voir des auditeurs se joindre à nous, une fois encore.

J'aimerais profiter de l'occasion pour rappeler aux participants que les captures d'écran et les photos ne sont pas permises pendant la séance. Les délibérations d'aujourd'hui seront télévisées et disponibles sur le site Web de la Chambre des communes.

Conformément à la directive du Bureau de régie interne du 10 mars, tous ceux qui assistent à la réunion en personne doivent porter un masque, sauf les personnes qui sont à leur place pendant les délibérations.

Nous aimerions faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité. Veuillez attendre que je vous désigne par votre nom avant de prendre la parole. Ceux qui participent par vidéoconférence devront cliquer sur l'icône de leur microphone pour l'activer. Veuillez le mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas.

Pour l'interprétation sur Zoom, vous avez le choix au bas de votre écran entre « Parquet », « Anglais » ou « Français ». Les personnes présentes dans la salle peuvent utiliser les écouteurs et sélectionner le canal désiré. Notre équipe veillera à ce que vos microphones s'allument et s'éteignent. Si c'est la première fois que vous venez ici, je vous invite à parler sur un ton de conversation normal pour que nos interprètes puissent suivre vos propos.

Tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Nous essayons aussi de parler chacun à notre tour. Lorsque nous arriverons à la période des questions et réponses, il appartiendra aux membres du Comité d'identifier le témoin auquel ils vont s'adresser, et je leur accorde une certaine latitude. Si nous constatons que vous n'avez pas eu l'occasion de répondre aux questions, je vous accorderai peut-être un peu de temps à la fin de chaque tour,

mais en général cela fonctionne assez bien, et nous espérons que cela fonctionnera de nouveau aujourd'hui.

Sur ce...

M. Angus invoque le Règlement.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le président, nous avons perdu 45 minutes aujourd'hui et nous risquons de perdre 15 minutes à la fin. Les témoins ont des renseignements très importants à nous communiquer. Nous avons beaucoup de bons témoins, mais les autres ne parleront pas spécifiquement des questions syndicales. Il y a de nombreux éléments techniques au sujet de la transition que seuls les témoins représentant les syndicats seront en mesure de nous fournir, à mon avis, parce qu'ils s'en occupent constamment.

J'ai l'impression qu'ils sont lésés, puisqu'ils ont perdu une heure, et je propose au Comité qu'après la séance nous examinons la possibilité de rattraper cette heure. Il s'agit de renseignements techniques qui nous aideront beaucoup à formuler des recommandations crédibles.

Le président: Nous verrons jusqu'où nous irons aujourd'hui.

Comme je l'indique à la fin de chaque réunion, tous les témoins sont invités à présenter un mémoire écrit supplémentaire de 10 pages au maximum, puis nous examinerons... Nous avons une longue liste de témoins pour cette étude et nous allons essayer de nous y mettre le plus rapidement possible.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins. Tout d'abord, nous accueillons Gil McGowan, de l'Alberta Federation of Labour. Nous accueillons Jamie Kirkpatrick, de Blue Green Canada. De la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, nous accueillons Denis Bolduc et Patrick Rondeau. Nous accueillons Sari Sairanen, d'Unifor. Du Syndicat des Métallos, nous accueillons Roy Milne. Nous accueillons en personne Lionel Railton et Steven Schumann.

Nous allons passer aux déclarations préliminaires. Je vais d'abord donner la parole à M. McGowan pour une déclaration préliminaire de cinq minutes.

Sachez que j'utiliserai un système de carton jaune pour vous avertir qu'il ne vous reste que 30 secondes et un carton rouge lorsque le temps sera écoulé, mais ne vous arrêtez pas au milieu de votre phrase; concluez et nous passerons à la personne suivante.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux remplaçants M. Chambers, M. Shipley, M. Morrice, M. Sorbara et un autre député qui se joint à nous à distance.

Monsieur McGowan, vous avez la parole pour cinq minutes. Allez-y.

• (1615)

M. Gil McGowan (président, Alberta Federation of Labour): Merci, monsieur le président.

À titre de président de l'Alberta Federation of Labour, j'ai l'honneur et le privilège de représenter plus de 170 000 travailleurs de tous les secteurs de l'économie albertaine, y compris le pétrole et le gaz. J'ai également eu l'honneur et le privilège de présider ce que nous appelons la Coal transition coalition, la CCT. La CCT était une coalition de syndicats représentant la plupart des travailleurs des centrales au charbon de l'Alberta et des mines de charbon connexes. Ce sont ces travailleurs qui ont perdu leur emploi lorsque le précédent gouvernement de l'Alberta a annoncé l'élimination progressive de la production d'électricité à partir du charbon et lorsque les entreprises de production d'électricité privées ont considérablement accéléré leur sortie progressive de cette énergie parce qu'il était économiquement logique pour elles de le faire.

Avec Roy Milne, du Syndicat des métaux, qui est également invité aujourd'hui, nous avons négocié avec le gouvernement de l'Alberta ce qui, je crois, demeure dans l'histoire du Canada le premier et le seul ensemble de mesures de transition équitable à l'échelle d'un secteur pour les travailleurs déplacés par la politique climatique. Les mesures que nous avons négociées prévoyaient des prestations complémentaires d'assurance-emploi, des bons de formation, des indemnités de déménagement et des prestations de raccordement pour les travailleurs. Elles prévoyaient également la création de comités paritaires locaux employeurs-employés pour régler les problèmes propres à chaque site et elles fournissaient de l'argent aux localités minières pour qu'elles fassent une certaine planification économique. C'était important, parce que dans bien des cas les centrales et les mines de charbon étaient les plus gros employeurs de la ville.

L'approche adoptée par l'Alberta pour assurer une transition équitable dans le secteur du charbon était louable, et j'en suis fier, mais l'une des raisons pour lesquelles je suis ici aujourd'hui, c'est pour vous dire que ce n'était pas une panacée et qu'elle ne peut pas et ne devrait pas servir de modèle global pour la transition énergétique qui a déjà lieu dans le secteur du pétrole et du gaz.

Pourquoi est-ce que je dis cela? Principalement parce qu'il y a de grandes différences entre le secteur du charbon et le secteur du pétrole et du gaz, des différences qui ont de l'importance sur le plan des politiques. Pour commencer, il y a la simple question de l'échelle. Il n'y avait en Alberta qu'environ 2 000 travailleurs touchés par l'élimination progressive du charbon, la majorité d'entre eux travaillaient dans des mines. En revanche, le secteur pétrolier et gazier de l'Alberta emploie actuellement 130 000 personnes, soit 40 000 de moins qu'avant l'effondrement du prix du pétrole et du gaz en 2014, mais c'est encore beaucoup plus que le charbon.

Il y a aussi la question de la représentation. Presque tous les travailleurs du secteur de la production d'électricité à partir du charbon étaient syndiqués. Cela signifiait que nous avions une structure en place pour dialoguer avec eux. En revanche, en dehors de la construction liée aux sables bitumineux et des installations en aval, comme les raffineries, la plupart des travailleurs du secteur pétrolier et gazier ne sont pas syndiqués. C'est problématique, car la mobilisation des travailleurs doit être un élément clé de la formulation d'une politique de transition équitable. Les syndicats du charbon ont fourni l'infrastructure de communication, de mobilisation et, franchement, de légitimité. En l'absence de syndicats dans une

grande partie du secteur pétrolier et gazier, il sera beaucoup plus difficile de parler aux travailleurs et de les faire participer.

La dernière grande différence concerne la nature de la main-d'œuvre et la nature de la transition elle-même. Dans le secteur du charbon, les travailleurs étaient surtout des employés permanents à temps plein et de longue date, et il était clair qu'ils allaient perdre leur emploi à cause de la politique gouvernementale. Dans le secteur pétrolier et gazier, par contre, de nombreux emplois sont temporaires et à court terme, et la raison pour laquelle leurs emplois seront perdus ne sera pas claire. S'agit-il de la politique climatique, des forces du marché, de la technologie? La vérité, c'est que c'est une combinaison de ces facteurs, et il sera beaucoup plus difficile de décider qui devrait être admissible aux prestations.

Tout cela signifie que nous ne pouvons pas simplement copier-coller ce que nous avons fait dans l'industrie des centrales au charbon et l'appliquer au pétrole et au gaz. Il est clair pour moi que si nous voulons vraiment aider les Canadiens à s'y retrouver dans la transition énergétique, en plus de parler de l'adaptation des travailleurs déplacés au marché du travail, nous devons parler de transformation économique. Les solutions de fortune ne suffisent pas. Nous devons sciemment bâtir une nouvelle économie qui donne aux travailleurs de nouvelles possibilités de prospérer. Cela nécessitera beaucoup d'argent, surtout pour les provinces pétrolières et gazières comme l'Alberta. Cela nécessitera d'avoir un plan de développement industriel et un plan de développement de la main-d'œuvre qui corresponde au plan pour l'industrie. Cela veut dire qu'il ne faut pas laisser le marché s'en charger. Cela signifie canaliser le C.D. Howe qui est en chacun d'entre-nous, si vous voulez, et cela signifie se mobiliser comme nous l'avons fait pour la Deuxième Guerre mondiale ou comme l'ont fait les Alliés avec le plan Marshall après la Deuxième Guerre mondiale. Si nous ne le faisons pas, nous ne parviendrons pas à répondre à nos aspirations climatiques et aux besoins économiques de nos citoyens et de nos travailleurs, or nous devons relever ce défi.

Merci.

• (1620)

Le président: C'est excellent. Merci.

Nous allons passer directement à M. Kirkpatrick.

Je vous cède la parole. Vous avez cinq minutes.

M. Jamie Kirkpatrick (gestionnaire de programme, Blue Green Canada): Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, je vis et travaille sur le territoire visé par le Traité n° 6 dans la ville de Saskatoon, mais je me joins à cette réunion aujourd'hui à partir des terres non cédées et des territoires traditionnels des Mohawks et des Algonquins. On appelle également ce lieu Montréal.

Mon organisation, Blue Green Canada, a été fondée en 2010 par les plus grands syndicats du secteur privé du Canada et d'importantes organisations environnementales et de la société civile pour faire ce pour quoi nous sommes tous ici aujourd'hui: défendre les travailleurs et l'environnement et promouvoir des solutions aux problèmes environnementaux qui ont un impact positif sur l'emploi et l'économie.

Jusqu'à maintenant, nous avons constaté que le gouvernement fédéral a des plans en matière de climat, mais qu'il n'a pas de plans qui décrivent l'avenir des travailleurs, particulièrement ceux qui travaillent dans le secteur pétrolier et gazier. Le gouvernement n'a pas en tête une vision de l'avenir pour ces travailleurs qui corresponde à l'augmentation maximale de 1,5 degré de la température mondiale et à nos propres objectifs de carboneutralité d'ici 2050. Cette approche laisse les gens face à un avenir incertain.

Tandis que nous prenons des mesures pour lutter contre les changements climatiques, il est essentiel que le gouvernement comprenne et prenne en considération les répercussions sur les travailleurs et les collectivités, car nous devons planifier une transition bien gérée et inclusive. Cela doit être guidé précisément par les collectivités et les travailleurs qui en ressentent les effets.

Alors que nous nous efforçons collectivement de relever les défis des changements climatiques, nous devons le faire en créant un mouvement inclusif qui répond aux besoins des peuples autochtones, des jeunes, des travailleurs, des femmes, des nouveaux arrivants et même des écologistes. Nous devons trouver des solutions pour que notre économie soit juste, inclusive et équitable. Il est clair que ce n'est pas l'approche qui a été conçue jusqu'à maintenant.

Par exemple, en ce qui concerne le récent document de travail de RNCan intitulé « Transition équitable axée sur l'humain », qui a servi à orienter la consultation auprès des Canadiens, vous n'y trouverez nulle part les mots « combustibles fossiles », « pétrole » ou « gaz naturel ». On ne parle pas non plus de retraite, de sécurité, de syndicats ou même d'équité.

L'un des résultats de ce processus est la création d'un organisme consultatif pour aider le gouvernement à approfondir ses connaissances sur ce sujet. Tel qu'il est actuellement envisagé, ce n'est pas la solution. Jusqu'à présent, nous n'avons réussi qu'à répartir ce travail entre de nombreux ministères.

L'expérience dont M. McGowan a parlé au sujet du groupe de travail sur la « transition équitable pour les travailleurs et les collectivités des centrales au charbon canadiennes » a montré qu'il nécessitait des interventions des ministères du Travail; des Finances; de l'Infrastructure et des Collectivités; des Affaires autochtones et du Nord; de l'Innovation, de l'Industrie; des Ressources naturelles; des Services publics et de l'Approvisionnement et, bien sûr, de l'Environnement et du Changement climatique. Le résultat, c'est que personne n'a été chargé de faire le travail, alors le travail n'a pas été fait.

Le commissaire à l'environnement et au développement durable vient de nous en parler en détail. Ses principales conclusions sont que dans l'ensemble, RNCan et Emploi et Développement social Canada n'étaient pas prêts à appuyer la transition équitable vers une économie sobre en carbone pour les travailleurs et les collectivités. Bien que le gouvernement ait déterminé qu'il s'agissait d'une priorité, RNCan a pris la tête des opérations en 2019 et n'a pris aucune mesure identifiable avant 2021.

Franchement, les ministères et organismes fédéraux n'ont pas établi de cadre pour évaluer la réussite, contrôler le travail ou appuyer les Canadiens dans cette transition.

Certains des défis initiaux sont assez clairs. Gil McGowan a fait un excellent travail en les exposant. Il y a des centaines de milliers de travailleurs dans des dizaines de collectivités qui dépendent plus

que la moyenne de l'industrie des combustibles fossiles pour leur subsistance. La transition actuelle — et je dis bien actuelle — non gérée vers une économie sobre en carbone cause d'importantes difficultés à ces gens et à leurs régions. Il faut que nos gouvernements donnent aux employeurs et aux travailleurs des certitudes quant à l'avenir. Par exemple, y aura-t-il des contraintes sur la production de pétrole et de gaz? Allons-nous prendre les mesures nécessaires pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 degré? Allons-nous pouvoir le faire de façon équitable?

Les travailleurs ont besoin que le gouvernement soit honnête au sujet de l'avenir du travail en vertu de ce nouveau cadre et de cette idée de carboneutralité d'ici 2050. De façon plus générale, les plans et les politiques de transition ne devraient pas se limiter aux travailleurs des industries énergivores ou à ceux qui travaillent directement ou indirectement dans le secteur des combustibles fossiles. Il est très important que nous accordions la priorité à ces travailleurs, mais ce ne sont pas les seuls à être touchés. Que vous soyez un travailleur de l'automobile, un enseignant, un travailleur des postes ou un travailleur de la santé, votre milieu de travail va changer à mesure que le climat change.

Je propose que le gouvernement envisage de prévoir des comités paritaires de transition vers une économie sobre en carbone composés de travailleurs et d'employeurs afin que les milieux de travail canadiens puissent continuer à se préparer aux changements à venir. Nous avons des problèmes de santé et de sécurité dans tous les milieux de travail, il faudrait systématiquement y ajouter le problème de la décarbonisation.

• (1625)

Je terminerai en disant que ce serait une approche plus efficace que d'accorder davantage de subventions générales pour des technologies qui n'ont pas encore fait leurs preuves et des paiements sans conditions.

Merci du temps que vous m'avez accordé.

Le président: C'est parfait. Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec.

Vous avez cinq minutes. Je vous en prie.

[Français]

M. Denis Bolduc (secrétaire général, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec): Bonjour, monsieur le président. Je m'appelle Denis Bolduc et je suis secrétaire général de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, la FTQ.

Je suis accompagné de M. Patrick Rondeau, qui est conseiller syndical à l'Environnement et à la Transition juste. M. Rondeau est notre spécialiste.

Je tiens d'abord à vous remercier de nous avoir invités à discuter avec les parlementaires de la transformation juste et équitable du secteur de l'énergie du Canada.

J'aimerais maintenant vous dire quelques mots sur la FTQ.

La FTQ est la plus importante centrale syndicale au Québec. Elle représente plus de 600 000 membres, dans tous les secteurs d'activité, dont celui de l'énergie. Dans ce secteur, des milliers de membres de la FTQ font face à des situations difficiles liées aux changements climatiques. Au cours des six dernières années, nous avons développé une très bonne expertise dans le dossier de la transition juste. Nous comprenons l'importance de s'attaquer à la situation énergétique au Canada et nous saluons le fait que le gouvernement ait considéré de recourir aux principes de transition juste pour y parvenir. Nous croyons cependant que le gouvernement fait fausse route en appliquant la lentille de la transition juste uniquement au secteur énergétique.

La FTQ recommande plutôt une approche holistique qui inclut tous les secteurs d'activité. À ce sujet, nous déplorons le fait que les lettres de mandat des ministres de l'Environnement et du Changement climatique ne comprennent plus ce dossier. Les lettres de mandat attribuées qui incluent la transition juste nous font craindre que le concept de transition juste ne soit réduit qu'à une question de formation professionnelle dans le secteur énergétique uniquement.

Le nouveau rapport du GIEC sur les impacts, l'adaptation et la vulnérabilité ne pourrait être plus clair: il faut décarboner, transformer notre économie, et cesser d'utiliser les énergies fossiles. Le rapport indique également que nous avons les moyens pour le faire et que tout cela doit être réalisé selon le concept de la transition juste. Le Canada a d'ailleurs signé plusieurs ententes dans lesquelles on définit clairement ce qu'est la transition juste. Il a donc en main tous les paramètres requis pour adopter rapidement un plan et les mécanismes de transition juste.

Je ne peux m'adresser à vous aujourd'hui sans parler du rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable qui a été déposé devant le Parlement cette semaine. La toute première constatation du rapport va comme suit:

Dans l'ensemble, nous avons constaté que Ressources naturelles Canada et Emploi et Développement social Canada n'étaient pas prêts à soutenir une transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone pour les travailleuses, les travailleurs et les collectivités.

Dans son rapport, le commissaire rappelle l'engagement du gouvernement du Canada à effectuer une transition qui aide les travailleurs et les travailleuses touchés, ainsi que leur collectivité, en mettant en place une aide financière, des programmes de recyclage professionnel et, bien sûr, des possibilités d'emplois.

Nous sommes inquiets. Il faut mobiliser rapidement l'ensemble des milieux de travail ainsi que les communautés. Nous pensons que c'est la seule façon d'assurer que personne ne soit laissé derrière au cours de l'exercice complexe de la transformation et de la décarbonation de notre économie. Il y a un bon moment déjà que nous disons, à la FTQ, qu'il faut également s'assurer de disposer d'un financement adéquat et de mécanismes exigeant des résultats. Le Fonds pour une transition juste de l'Union européenne en est un bon exemple.

Concrètement, le gouvernement du Canada doit statuer sur des mécanismes réels, comme l'obligation de mettre sur pied des comités paritaires sur la transition juste dans les milieux de travail. La transition juste étant une question d'équité, toute une panoplie de mesures d'accompagnement doit être adoptée pour les cas de perte d'emploi. Le gouvernement doit s'assurer que les nouveaux emplois créés seront de qualité et que tous et toutes y auront accès. Nous sommes d'avis que les communautés ont vraiment leur mot à dire. Nous recommandons donc au gouvernement de donner suite à la

proposition du Groupe de travail sur la transition équitable pour les collectivités et les travailleurs des centrales au charbon canadiennes et de mettre sur pied des centres pour une transition juste.

Le gouvernement doit assurer un leadership fort dans ce dossier. C'est lui, en effet, qui est le maître d'œuvre. Nous saluons les démarches de consultation qui ont été faites depuis l'été dernier et l'inclusion du concept de transition juste dans le Plan de réduction des émissions pour 2030. Les syndicats doivent être au cœur de cette démarche, avec des organisations d'employeurs. C'est pourquoi nous considérons comme désuète l'idée de mettre sur pied un autre conseil consultatif. Nous recommandons plutôt d'étudier les commissions pour une transition juste établies en Écosse et en Irlande ainsi que le travail effectué par l'Espagne.

Nous croyons que le gouvernement devrait mettre en place une structure s'apparentant à une société d'État. Nous invitons également le gouvernement à nommer spécifiquement un sous-ministre à la transition juste.

• (1630)

Je vous remercie de votre attention. Nous sommes disposés à répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à notre invitée d'Unifor.

J'ai probablement mal prononcé votre nom dans l'introduction, alors je vais vous laisser vous présenter, puis je lancerai le chronomètre pour vos cinq minutes.

Soyez la bienvenue. C'est à vous.

Mme Sari Sairanen (directrice nationale, Santé, sécurité et environnement, Unifor): Merci beaucoup.

Je m'appelle Sari Sairanen.

Au nom d'Unifor et de nos 315 000 membres partout au Canada, je suis heureuse d'avoir l'occasion de participer aux discussions sur la transition équitable. Nous tenons également à souligner l'excellent travail accompli par le groupe de travail sur la transition équitable pour les collectivités et les travailleurs des centrales au charbon canadiennes. Unifor a participé activement au groupe de travail sur la transition équitable, qui s'est déplacé d'un océan à l'autre pour entendre l'histoire des collectivités alimentées au charbon. Nous avons pu constater par nous-mêmes la passion avec laquelle les travailleurs locaux et les membres de la collectivité ont parlé de leur situation et de leur vision d'un avenir meilleur.

Le concept de transition équitable est issu du mouvement syndical canadien et a toujours mis l'accent sur la nécessité de protéger à la fois le gagne-pain des travailleurs et l'environnement. Le gouvernement ne devrait donc pas hésiter à utiliser le terme « travailleur ». Nous avons besoin d'une transition équitable et axée sur les travailleurs. L'utilisation de la formule « axée sur l'humain » dilue l'accent initial mis sur les besoins et les défis auxquels font face les travailleurs des industries dépendantes des combustibles fossiles face à cette transition.

Au lieu de réinventer la roue, le gouvernement devrait adopter les sept principes qui ont guidé le travail du groupe de travail sur la transition équitable, soit le respect des travailleurs, des syndicats, des collectivités et des familles; la participation des travailleurs à toutes les étapes de la transition; la transition vers de bons emplois; des collectivités durables et saines; une planification pour l'avenir fondée sur les réalités d'aujourd'hui; des mesures cohérentes à l'échelle nationale, dirigées au niveau régional et mises en œuvre au niveau local; et un soutien immédiat, mais durable.

Il ne fait aucun doute qu'il devrait y avoir un organisme indépendant qui non seulement donne des conseils au gouvernement sur les questions de transition équitable, mais qui a aussi le mandat de participer activement à l'élaboration de politiques et de programmes pertinents. Il est essentiel d'assurer la totale transparence du continuum de transition équitable afin de mobiliser et de favoriser dans la société le soutien aux politiques climatiques ambitieuses qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

Cet organisme indépendant devrait compter un nombre important de représentants des syndicats. La transition équitable est une question centrée sur les travailleurs, et les travailleurs doivent avoir une chance équitable de se représenter eux-mêmes et d'engager un dialogue constructif avec le gouvernement et les employeurs. Les emplois vers lesquels les travailleurs font la transition doivent être des emplois décents, bien rémunérés et syndiqués. La transition ne peut pas devenir un moyen pour les employeurs de faire du transfert des contrats déguisé.

Les changements qui déplacent les travailleurs se produisent maintenant. Les membres d'Unifor dans l'industrie pétrolière et gazière ont été directement touchés par ces répercussions, et l'on prévoit que l'industrie des combustibles fossiles perdra entre 4 000 et 8 000 emplois par année dans un avenir proche.

La mise en œuvre d'une transition équitable nécessitera un financement dédié pour offrir des protections salariales, des prestations de transition, du recyclage et de l'aide au déplacement pour les travailleurs touchés. La campagne « Rebâtir en mieux » d'Unifor a appelé à la création d'un fonds de transition équitable, financé en partie par les cotisations de l'employeur. Les travailleurs touchés ont également besoin d'un guichet unique pour les services. Les centres régionaux et locaux de transition équitable doivent être établis le plus tôt possible, conformément aux recommandations du groupe de travail sur la transition équitable.

Au-delà d'une transition équitable, c'est l'occasion pour le gouvernement de combler les lacunes de l'assurance-emploi et de gérer les problèmes d'adaptation du marché du travail canadien aux changements technologiques rapides. Des protections sociales et économiques plus solides, combinées à des politiques efficaces pour aider les travailleurs des industries en déclin à passer à des secteurs en croissance, garantiraient que toutes les transitions sont des transitions équitables.

Merci beaucoup.

● (1635)

Le président: Parfait. Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à M. Milne.

Je crois comprendre que pendant la vérification de la connexion, il y a eu un certain décalage avec votre son. Si nous n'obtenons pas une transmission claire, je vais vous montrer les deux cartes, même si je ne sais pas si vous pourrez me voir en lisant vos notes. Si vous

pouvez faire une pause, j'arrêterai le chronomètre et nous laisserons le son arriver pour que les interprètes puissent suivre. Espérons que cela se passera sans problème.

Je vous cède la parole, monsieur Milne, pour votre déclaration préliminaire de cinq minutes. Allez-y.

M. Roy Milne (président (à la retraite), Local 1595, Syndicat des Métallos): Merci. J'ai une mauvaise connexion Internet aujourd'hui, alors j'espère être audible.

Je suis actuellement à la retraite et j'ai l'intention de le rester. Les derniers mois furent agréables.

J'ai passé 38 ans dans l'industrie du charbon et j'ai vu le verre à moitié plein des programmes de transition en place. Je me souviens d'une réunion avec la ministre McKenna en 2016, lorsqu'elle a décrit comment l'industrie du charbon allait servir de modèle pour les sables bitumineux, et pourtant, comme cela a déjà été dit, le modèle était un verre à moitié plein. Il comportait beaucoup de lacunes. Du côté fédéral, nous avons vu les centres de transition à guichet unique, qui étaient excellents. Nous attendons toujours la suite.

Le point le plus important que je pourrais ajouter, c'est qu'il est impératif que ce soit le bon ministère qui s'occupe de la transition... [Difficultés techniques]

Le président: Nous avons perdu M. Milne, alors en attendant de le retrouver...

Il est de retour?

Pour faire avancer les choses, monsieur Milne, nous allons vous réserver trois minutes, mais je vais passer à nos autres invités dans la salle, M. Railton et M. Schumann.

Nous allons lancer le chronomètre pour leurs cinq minutes, puis si nous retrouvons M. Milne, nous terminerons avec ses trois minutes.

Messieurs, la parole est à quiconque souhaite la prendre.

M. Lionel Railton (directeur régional du Canada, International Union of Operating Engineers): Bonjour.

Au nom des 55 000 membres hautement qualifiés d'International Union of Operating Engineers au Canada, je suis honoré de comparaître devant le Comité aujourd'hui pour parler de cette question importante.

À titre d'information, je signale que nous sommes l'une des 14 filiales du Syndicat canadien des métiers de la construction, qui représente 600 000 hommes et femmes qui travaillent dans le secteur de la construction. Nos membres construisent et entretiennent l'infrastructure du Canada. Ils aident à construire dans notre pays les hôpitaux, les barrages hydroélectriques, les mines, les centrales nucléaires, les routes, les écoles, les parcs solaires, les éoliennes et les pipelines, pour n'en nommer que quelques-uns. Bref, nous construisons tout.

La discussion sur une transition équitable aura des répercussions immédiates sur nos hommes et nos femmes, et elle en a déjà. Pour qu'une transition équitable réussisse et que personne ne soit laissé pour compte, il faut que de nombreuses conditions soient réunies. Nous aimerions soumettre au Comité trois éléments: premièrement, un plan détaillé clair et réalisable est indispensable; deuxièmement, les syndicats doivent être des partenaires de plein droit; et troisièmement, la formation doit être effectuée correctement.

Dans notre industrie, les projets de construction réussis suivent un plan qui précise ce qui doit être fait, quand cela doit être fait et par qui. Le plan veille à ce que le client propriétaire, les entrepreneurs, les sous-traitants, les fournisseurs et la main-d'œuvre comprennent tous le calendrier et les étapes nécessaires à la réussite d'un projet. Selon nous, les gouvernements doivent prendre l'initiative et expliquer clairement ce que la société doit faire pour assurer la transition.

À l'heure actuelle, d'après ce que nous avons observé, il ne semble pas y avoir ni plan ni objectif clair, mais beaucoup de paroles. Cette incertitude a créé de la méfiance et de l'inquiétude chez les personnes qui seront en fin de compte touchées: les travailleurs.

De toute évidence, les enjeux sont importants. Les expériences passées ont montré que lorsque les gouvernements n'agissent pas ou lorsque les mesures sont mises en œuvre de façon inégale, les travailleurs souffrent clairement des bouleversements causés par la transition. Si le gouvernement veut faire croître la classe moyenne tout en demandant aux Canadiens d'appuyer la transition vers une économie sobre en carbone, les travailleurs doivent avoir des certitudes, une vision claire des possibilités d'emploi comparables et une vision claire de leur avenir et celui de leurs familles. Ils auront besoin de pouvoir bénéficier du soutien et des initiatives de recyclage nécessaires pour réussir dans leurs nouveaux emplois. Pour réussir, tout plan de transition doit être axé sur les travailleurs. Pour comprendre quelles sont ces possibilités et quels sont les défis à venir, il faut entendre les voix véritables des travailleurs. Cette transition ne pourra réussir que si les travailleurs sont d'accord. Le mouvement syndical doit être un partenaire de plein droit et, par conséquent, être consulté à tous les niveaux.

Le gouvernement a dit qu'une transition équitable serait dirigée par les travailleurs, mais le gouvernement doit montrer publiquement qu'il s'engage à le faire en s'associant aux syndicats dans le cadre de bon nombre des initiatives à venir. La formation en est un exemple.

La formation sera un élément crucial pour aller vers une économie équitable. Elle ne sera couronnée de succès que si les travailleurs sont mobilisés sur la façon dont sont reçus le financement et la formation des travailleurs déjà déplacés et de ceux qui le seront bientôt. Le recyclage des travailleurs, en particulier dans le secteur pétrolier et gazier, est essentiel pour assurer leur réussite dans d'autres secteurs de l'économie.

En dehors du système universitaire et collégial, les métiers de la construction syndiqués, par l'entremise de nos centres de formation partout au Canada, sont les plus importants formateurs privés au Canada. Nous vous suggérons de laisser les centres de formation syndicaux diriger toute formation future pour veiller à ce que la formation soit mise en œuvre correctement et à ce que les pratiques exemplaires soient appliquées.

Nos centres de formation en fiducie, à but non lucratif, axés sur la personne veillent à ce que tous les travailleurs — syndiqués et non syndiqués — soient formés selon les normes les plus élevées de l'industrie, ce qui comprend le placement des travailleurs. Nos programmes sont accrédités dans toutes les provinces, à l'exception du Québec, qui a son propre programme provincial. La formation est donnée par des formateurs qualifiés et expérimentés. Il faudra du temps et une planification minutieuse pour recycler la main-d'œuvre actuelle et former la prochaine génération. Les gouvernements ne peuvent pas s'attendre à ce que les travailleurs obtiennent la formation nécessaire pour de nouvelles possibilités d'emploi

grâce à des programmes qui offrent des solutions rapides ou une formation accélérée. Toute possibilité d'emploi valable exigera une formation d'une durée et d'une qualité suffisantes pour assurer la réussite des travailleurs, et c'est ce qu'offrent nos centres.

En même temps, il y a une pénurie de main-d'œuvre au Canada. Notre main-d'œuvre vieillit, moi y compris. Le recrutement et le maintien en poste des jeunes travailleurs posent de nombreux défis. Pour que la transition se fasse en douceur, le Canada doit continuer d'encourager le recrutement et la conservation du personnel dans le secteur pétrolier et gazier.

• (1640)

À mesure que les travailleurs sont recyclés pour réussir dans l'économie sobre en carbone et pour s'assurer que l'élan ne retombe pas, nous avons besoin d'un afflux constant d'apprentis dans les métiers. Nous devons prendre toutes les mesures nécessaires pour attirer, former et retenir les gens de métier canadiens, notamment en recrutant plus de femmes et de Canadiens autochtones dans les métiers pour trouver une solution canadienne.

Merci, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie de vos déclarations préliminaires.

Comme nous n'avons pas retrouvé M. Milne, nous allons passer directement aux questions.

Pour nos invités d'aujourd'hui, nous avons quatre tours de six minutes chacun.

Nous allons commencer par M. Bragdon. Sur ce, je vais régler le chronomètre à six minutes.

C'est à vous.

M. Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à nos invités d'aujourd'hui et à ceux qui se joignent à nous par Zoom.

J'aimerais commencer par vous livrer quelques observations. Je sais que c'est un sujet qui a manifestement embrasé le Comité à l'heure actuelle et qui le fera encore pendant un certain temps. C'est une discussion très importante qui doit avoir lieu.

Je suis heureux d'avoir entendu certains des témoins d'aujourd'hui parler très clairement de l'importance de s'assurer que la voix des travailleurs est entendue. On passe tellement de temps dans cette conversation à parler d'idéaux, de concepts, d'espoirs, d'aspirations, de nouveaux accords et de signatures, mais les Canadiens et les familles de travailleurs vivent dans la réalité. La réalité, ce sont des chèques de paie. C'est l'épicerie sur la table. Ce sont les fournitures scolaires pour leurs enfants. C'est la capacité de fournir des maisons, des véhicules et des moyens de transport à leurs familles.

C'est une question qui me touche personnellement, en ce sens que j'ai grandi chez un travailleur d'usine. Mon père a travaillé dans une usine et a été membre d'un syndicat toute sa vie. Il a pris sa retraite après avoir apporté une gamelle comme celle-ci — c'est sa gamelle, en fait — à l'usine pendant 51 ans. Il travaillait dans une industrie axée sur les ressources.

Dans beaucoup de discussions qui ont eu lieu aujourd'hui, bon nombre des travailleurs du Canada, qui ont contribué à bâtir notre pays et à en faire ce qu'il est, ont l'impression d'être marginalisés, rabaissés et tenus pour acquis. Tous ces travailleurs — y compris mon père et, je le sais, les gens de ma région — respectent l'environnement et veulent en être de bons gardiens. Nous voulons léguer aux générations futures un Canada qui certes soit plus propre et plus vert, mais nous reconnaissons aussi que notre monde dépend encore en grande partie des combustibles fossiles et d'un approvisionnement énergétique stable et continu. Ce qui se passe sur le plan géopolitique dans le monde à l'heure actuelle, souligne la nécessité de maintenir des sources d'approvisionnement en énergie sûres et fiables pendant la transition.

Le Canada possède l'une des meilleures réglementations environnementales au monde pour l'extraction et l'utilisation de l'énergie. Nous avons une extraordinaire histoire d'énergie à raconter. Nous pouvons aider d'autres économies à faire la transition vers des combustibles naturels et des combustibles fossiles encore plus propres, mais il semble que l'accent soit mis sur la rapidité avec laquelle nous pouvons nous éloigner de l'énergie canadienne. Je pense que la discussion doit porter sur le fait que, tant que le monde dépend encore largement des combustibles fossiles et de l'énergie, nous devons nous assurer qu'il dispose d'un approvisionnement sûr et stable de bonnes énergies propres canadiennes qui sont développées de façon juste et éthique.

Je pense à mon père aujourd'hui. Je pense aux travailleurs des Prairies, du Nord de l'Ontario et de tout notre grand pays. Ils veulent savoir que le Comité et ceux qui contribuent à l'élaboration des politiques qui façonneront les prochaines années entendent ce qu'ils ont à dire.

Les membres du Comité peuvent-ils nous assurer que, dans le cadre de toutes les consultations que nous menons, nous entendons le témoignage de cols bleus ordinaires qui portent leur gamelle et qui travaillent encore dans les usines et qui travaillent encore dans le secteur de l'énergie? Je pense qu'ils veulent vraiment savoir si le Comité entend également leurs voix et leurs préoccupations.

Est-ce que l'un des témoins peut nous en parler? Je sais que l'introduction a été un peu longue, mais je tenais à mettre cela sur la table, parce que je pense que beaucoup de gens qui nous écoutent aujourd'hui sont préoccupés par leur emploi et leur gagne-pain et veulent savoir que le Comité entend ce qu'ils ont à dire.

Je vais commencer par vous, monsieur Railton.

• (1645)

Le président: Il nous reste une minute et 45 secondes pour toute réponse.

M. Lionel Railton: Je vous remercie de la question.

M. Gil McGowan: Allez-y.

M. Lionel Railton: La réponse est oui.

Le défi auquel nous sommes confrontés en tant que représentants des travailleurs de tous les secteurs... Soyons clairs. Nous abordons cet enjeu particulier en nous disant que nous aurons besoin de toute l'énergie que le Canada peut produire. Si nous voulons électrifier les parcs de véhicules et tout le reste, nous aurons besoin de toute cette énergie.

Ce qui nous inquiète, et ce qui est exprimé dans les réunions syndicales que j'organise à travers le pays, c'est que l'incertitude est

grande. Vous l'avez dit. Ce sont les chèques de paie. Je veux payer mon hypothèque. Je veux payer mes factures. En tant que mécanicien d'exploitation de troisième génération et grutier de mon métier — il y a bien 30 ans de cela, et je ne serais rien de plus qu'un danger aujourd'hui —, et fier père de deux mécaniciens d'exploitation de quatrième génération qui ont tous travaillé dans la construction, je veux savoir que mes petits-enfants, qui risquent d'être des mécaniciens d'exploitation de cinquième génération, auront du travail.

Il est vraiment important que le Comité passe du stade de la discussion à celui de la planification, car comme nous l'avons signalé dans notre mémoire, un plan clair que les gens comprennent élimine les risques et les incertitudes qui pourraient l'accompagner.

• (1650)

M. Richard Bragdon: Merci.

Je pense que vous mettez le doigt sur quelque chose d'intéressant. C'est la nécessité d'un plan concret et d'un plan pour protéger les travailleurs, car nous savons, comme l'Institut canadien pour les choix climatiques l'a dit très clairement, que les secteurs vulnérables à cette transition représentent 70 % des exportations de biens du Canada. Cela signifie que 800 000 emplois pourraient être à risque dans cette transition équitable. Une transition qui laisse les gens sans travail et prive les familles d'emplois bien rémunérés; c'est tout à fait injuste.

Nous ne voulons pas que la transition plonge les Canadiens dans la pauvreté. Nous devons continuer de progresser vers la prospérité et veiller à ce que ces travailleurs se fassent entendre.

Oui, nous voulons tous être environnementalement responsables et de bons intendants de l'environnement, et j'espère que ces préoccupations seront prises en compte et que tout ira de l'avant.

Le président: Sur ce, nous avons légèrement dépassé le temps alloué. Je sais que tout le monde a levé la main, mais pour être sûrs d'entendre tous les témoins, nous devons continuer.

Comme je l'ai dit, si vous avez des idées à offrir par après, vous pourrez présenter un mémoire. De même, il y a peut-être d'autres membres ici, qui pourraient reprendre le fil de cette réflexion, ou encore vous pourriez glisser vos idées dans les réponses aux prochaines questions.

J'ai oublié que M. Kelloway est un invité aujourd'hui. Je lui dis bonjour.

Nous allons maintenant passer à M. Maloney, pour six minutes.

M. James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie d'abord tous les témoins. Je remercie également M. Bragdon, qui a abordé un thème avec lequel je voulais commencer.

Je suis d'accord avec lui sur toute la ligne, sauf lorsqu'il dit que nous essayons de délaissier l'énergie canadienne. Là, je ne suis pas d'accord. Je l'ai déjà dit au Comité: le défi que nous avons à relever, ce n'est pas la production. Un de nos témoins a parlé de plafonner la production, ce sur quoi je ne suis pas d'accord. Le défi, c'est la lutte contre les émissions.

Ces discussions inspirent de grands mots et de belles paroles. Nous devons voir la situation dans une optique réaliste, parce que si nous parlons de transition, le qualificatif « équitable » suppose que les gens doivent avoir un emploi. Ils doivent être payés. Ils doivent pouvoir payer leurs factures. Ils doivent avoir une maison où vivre.

Sans vouloir manquer de respect aux témoins d'aujourd'hui, j'ai noté quelques points: il nous faut l'adhésion des travailleurs; il nous faut un salaire décent et des emplois « syndiqués et bien rémunérés »; nous devons passer à une « nouvelle économie »; et ainsi de suite. Personne ne m'a dit où se trouvent ces nouveaux emplois ni à quoi servira cette formation.

Je conviens que tous ces gens qui perdent leur emploi ont besoin de recyclage. Je conviens qu'ils doivent tous avoir de bons emplois bien rémunérés, qui durent éternellement, mais quels sont-ils ces emplois? C'est ma première question.

Monsieur, vous avez dit que nous avons besoin d'un plan et que vous devez être de la discussion. Eh bien, c'est pour cela que vous êtes ici aujourd'hui; alors, dites-moi quel est le plan. Dites-moi où sont ces emplois et comment nous y arriverons.

M. Lionel Railton: C'est l'année du 125^e anniversaire de notre organisation. Or, on ne vit pas 125 ans sans s'adapter.

La réponse à votre question serait simple. Nous avons une empreinte dans ce que j'appelle à la fois l'économie traditionnelle et la nouvelle économie. Un travailleur du secteur pétrolier et gazier fera-t-il la transition, ses compétences seront-elles transférables dans la construction d'une nouvelle centrale nucléaire qui ne produira pas d'émissions? La réponse est oui. Le processus comportera-t-il une exigence de requalification? Absolument, mais les compétences de base que conserveront les travailleurs pourront servir dans leur progression.

Quant aux énergies renouvelables, nous construisons la plupart des éoliennes dans le pays et la plupart des fermes solaires, avec nos confrères et nos consœurs de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité. Cette formation est déjà commencée. Nous en voyons l'ordre de grandeur. Dans cet ordre de grandeur, si on commence à s'éloigner rapidement du secteur pétrolier et gazier, il va falloir nous donner plus de moyens de faire ce que nous faisons déjà.

Au fil des ans, nous avons très bien réussi à comprendre l'orientation du marché, et nous le faisons avec nos partenaires signataires, nos entrepreneurs et nos clients propriétaires. Nous faisons beaucoup de budgétisation du travail dans des réunions comme celle-ci, où nous voyons où l'industrie s'en va et ce que nous devons faire en matière de requalification.

Nous sommes déjà là dans toutes sortes de domaines, mais c'est à petite échelle pour l'instant. Je vois une accélération, si vous voulez, et je dis qu'il s'agit de déterminer l'ordre de grandeur de la façon dont cela va se passer. Je pense que la technologie est déjà là.

• (1655)

M. James Maloney: Magnifique. Merci.

J'ai oublié deux choses dans ma déclaration préliminaire et je suis heureux que vous en ayez parlé.

D'abord le nucléaire. Vous en avez parlé dans votre document. Je respecte cela, et presque tous les membres du Comité sont sans doute entièrement d'accord.

Je remercie également les travailleurs du secteur pétrolier et gazier. Rien de ce qui sort de notre comité ne devrait jamais être vu comme une attaque, car nous avons tous une immense dette de gratitude envers le secteur. Ces travailleurs ont soutenu et continuent, et continueront de soutenir notre économie.

Ces questions s'adressent à vous, mais aussi aux autres témoins: quels autres secteurs y a-t-il? Quels sont les autres secteurs de croissance? Nous avons reconnu le nucléaire, et nous devons appuyer. Y a-t-il d'autres secteurs où nous pouvons cibler notre recyclage? Vous avez parlé des parcs solaires et des fermes éoliennes. D'autres témoins nous en ont parlé également. Où sont les cibles faciles? Où est le succès?

J'aimerais entendre ce que les autres ont à dire à ce sujet également.

Monsieur Railton, pourquoi ne pas commencer par vous?

M. Lionel Railton: D'accord. Parmi les autres secteurs auxquels nous nous intéressons et dont nous discutons avec nos clients propriétaires et nos entrepreneurs, il y a le développement de l'hydrogène, le captage du carbone et le développement de l'ammoniac. Il y a divers secteurs qui permettront la transition. Nous avons besoin de l'ammoniac pour les engrais qui servent à produire nos aliments. En séparant les atomes d'hydrogène de l'ammoniac, on obtient un combustible propre.

Je pense que le Canada peut être un chef de file naturel. Vous avez déjà parlé de la technologie des petits réacteurs modulaires, de la technologie nucléaire. À notre avis, la technologie nucléaire peut être un de ces domaines où il est possible de faire la transition entre un grand nombre des ensembles de compétences dont disposent nos hommes et nos femmes pour construire une application sûre et sans émissions. Elle peut réduire l'utilisation du combustible diesel dans le Nord et contribuer à la décarbonisation, ou tout au moins diminuer l'empreinte carbone des sables bitumineux. Ces réacteurs produisent non seulement de l'électricité, mais encore de la vapeur et de la chaleur de grande qualité pour une foule d'applications industrielles.

M. James Maloney: Merci, monsieur.

Je passe à M. McGowan.

Vous avez parlé du concept de la nouvelle économie, de l'Institut C.D. Howe et de la nécessité d'un plan Marshall. Que mettriez-vous dans votre plan Marshall? Quels secteurs cibleriez-vous?

M. Gil McGowan: Avant d'en arriver là — et j'y arriverai —, j'aimerais parler d'un sentiment que j'ai perçu dans vos questions et dans les commentaires du député qui m'a précédé.

Certaines personnes éprouvent des difficultés, laissant entendre que la question à laquelle nous cherchons à répondre dans notre comité et dans notre pays est de savoir si nous devrions faire la transition. Là n'est pas la question. La transition a déjà commencé, et elle est en cours dans le pétrole et le gaz. J'ai dit que notre province compte 130 000 personnes qui travaillent directement dans le pétrole et le gaz. C'est 40 000 de moins qu'en 2014. C'est en partie à cause d'une baisse du prix du pétrole, mais c'est aussi parce que l'industrie n'est plus le moteur de la création d'emplois qu'elle a été, et ne le sera jamais.

Pour nous, la transition est déjà amorcée, et il ne s'agit pas tant de savoir s'il y aura une transition, mais que de savoir de quel genre elle sera. S'agira-t-il d'une transition ordonnée ou une transition désordonnée, une transition planifiée ou une transition non planifiée? Telle est la question.

M. James Maloney: Ma question était la suivante: où sont les emplois qui constituent la partie qui est « équitable » de la transition?

Le président: Nous devons nous arrêter ici. Nous avons dépassé les six minutes.

Le temps passe vite. Je suis désolé de vous interrompre, mais nous devons passer au prochain créneau.

Monsieur Simard, vous avez six minutes.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Merci, monsieur le président.

Je veux remercier l'ensemble des intervenants.

Je suis un peu tiraillé, parce que j'ai moi aussi envie de faire une longue introduction, comme celle de M. Bragdon. Je n'ai peut-être pas la boîte à lunch de mon père, mais une chose me tracasse et je ne peux vous le cacher.

Je pense qu'un décideur public doit dire la vérité. C'est trop facile de dire aux gens ce qu'ils veulent entendre. C'est facile de leur dire qu'ils vont conserver leur emploi et qu'il ne se passera rien, mais ce n'est pas une façon de les aider. Je pense qu'un décideur public doit être responsable, et l'histoire nous l'enseigne.

Chez nous, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'industrie des pâtes et papiers a vécu un tournant. On ne vend plus de papier. Ce n'est plus le support utilisé par une majorité d'individus, de sorte que beaucoup de personnes ont perdu leur emploi dans le secteur des pâtes et papiers. À La Baie, une municipalité près de chez nous, Abitibi-Bowater a fermé et on a vu le taux de mortalité exploser. Cela a été étudié par mes collègues de l'Université du Québec à Chicoutimi. La même chose s'est produite dans le secteur de l'amiante. La fin de l'exploitation de l'amiante a fait que de nombreux travailleurs ont vécu des périodes très troubles. Il faut cependant dire la vérité à ces gens-là.

Il faut leur dire qu'il n'y avait plus d'occasions d'emploi dans l'amiante et qu'il fallait donc trouver des mesures de transition pour soutenir les travailleurs, de la même façon qu'on aurait dû le faire dans le secteur des pâtes et papiers, ce qu'on n'a jamais fait. Le rapport du commissaire qui a été publié cette semaine nous dit que nous sommes très mal préparés. Il donne l'exemple de ce qui est arrivé en 1992-1993, à Terre-Neuve-et-Labrador, dans le cas de la pêche à la morue, alors que la province aurait perdu 10 % de sa population au cours des 10 années qui ont suivi. Si cela ne vous fait pas peur, vous avez un sérieux problème. Les changements climatiques existent et se produisent.

Moi, la seule chose que j'ai à faire en tant que décideur public, c'est de dire aux gens qui travaillent dans ce secteur de se préparer. Je n'ai rien contre les Albertains, qui vivent du pétrole. Au contraire, au lieu d'investir 14 milliards de dollars à Exportation et développement Canada, ou EDC, pourquoi cet argent public ne servirait-il pas à planifier la transition?

Selon le rapport de Oil Change International, nous aurons collectivement investi 78 milliards de dollars pour soutenir la filière gazière et pétrolière en 2018. C'est énormément d'argent. C'est un puits sans fond, et les victimes de ce puits sans fond seront les travailleurs, parce que la transition va inévitablement arriver.

C'est bien de venir ici en se disant qu'on va faire une cote qu'on mettra sur ses médias sociaux ou en se disant qu'on va parler aux travailleurs, mais mentir aux gens est complètement irresponsable.

Des témoins viennent ici pour nous dire comment nous pourrions soutenir les travailleurs dans ce qu'ils font. À la limite, nous avons à les écouter et à les questionner sur la manière dont nous, décideurs publics, pourrions arriver à les aider, mais non pas en faisant l'impasse sur un fait avéré, soit celui des changements climatiques. Je pense que nous faisons fausse route en faisant cela.

Je suis désolé de cette montée de lait.

J'ai une brève question à poser à M. Bolduc.

Dans votre présentation, monsieur Bolduc, vous avez parlé d'une structure de société d'État qui pourrait nous soutenir dans la transition juste. Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

• (1700)

M. Denis Bolduc: Merci, monsieur le député.

On peut citer en exemple ce qui s'est fait ailleurs. M. Rondeau, notre expert sur cette question, pourra ajouter des commentaires au besoin.

Par exemple, le gouvernement écossais a mis en place une commission pour une transition juste dont le mandat est de fournir des conseils sur le développement de plans de transition juste et sur les approches les plus appropriées pour faire face aux transformations dans les milieux de travail. Le gouvernement écossais a également prévu, dans la mise sur pied de la commission pour une transition juste, un processus de reddition de comptes devant le Parlement. Un rapport annuel doit donc être produit.

J'invite M. Rondeau, en tant que spécialiste de la question, à ajouter des informations.

M. Patrick Rondeau (conseiller syndical, Environnement et Transition juste, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec): Merci beaucoup, monsieur Bolduc.

Monsieur Simard, ce que vous avez dit résonne beaucoup. Avant d'aborder la question de la société d'État, j'aimerais peut-être dire deux mots en lien avec ce que les autres députés ont dit.

Tout d'abord, nous représentons ces gens-là. C'est pour eux que nous faisons cela. Nous ne disons pas que, demain matin, il faut mettre à terre l'économie du Canada et faire perdre leur emploi à nos membres. Cependant, attendre et ne rien faire, c'est les condamner. Au contraire, il faut que nous nous y mettions tout de suite. J'appuie absolument ce que vous disiez à ce sujet, monsieur Simard. Il y a tellement de mauvais exemples; n'en produisons pas un nouveau.

C'est pourquoi, pour revenir à la question de la société d'État, nous avons été un peu choqués quand nous avons vu la consultation menée par Enerkem. Il y a eu deux aspects: définissons ce qu'est une transition juste et établissons les paramètres d'un conseil consultatif qui donnerait des conseils aux ministres qui, par la suite, les prendraient en considération et les mettraient peut-être en application.

Nous pensons que nous sommes prêts à mettre en application des mesures importantes, et tout de suite. C'est pour cela que nous parlons d'une société d'État, mais cela peut être autre chose. Cela peut être une commission permanente. La société d'État était un exemple parmi tant d'autres. Il nous faut seulement un endroit pour y arriver, et nous pensons que, avant d'adopter une loi, le processus incluant tous les gens qui seront touchés est beaucoup plus important.

• (1705)

M. Mario Simard: Merci.

[Traduction]

Le président: Nous passons maintenant à M. Angus, pour six minutes.

M. Charlie Angus: Merci.

Merci beaucoup d'être venus.

Je suis d'accord avec mes collègues conservateurs, libéraux et bloquistes pour dire que la transition devrait être axée sur les travailleurs. Je vais donc faire quelque chose de différent. Je vais essayer de limiter ma conversation de manière à pouvoir entendre les travailleurs, parce que j'ai entendu toutes leurs opinions à maintes reprises.

Monsieur McGowan, je commence par vous. Selon le *Financial Post* du 22 janvier, l'exode continu des travailleurs du secteur pétrolier et gazier n'est plus cyclique; il est structurel. Malgré les profits records qu'il engrange, le secteur pétrolier et gazier ne réinvestit pas dans ses travailleurs, et nous observons des baisses continues et planifiées des effectifs.

Diriez-vous que la transition n'est pas quelque chose de théorique ou d'idéologique, mais qu'elle est une réalité qui est en train de se produire sur le terrain?

M. Gil McGowan: La transition est en cours, et elle a de profondes répercussions sur les collectivités et sur le marché du travail de l'Alberta. Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, nous avons déjà perdu environ 40 000 emplois dans le pétrole et le gaz, dans une seule province, et ce sont des emplois qui ne reviendront pas.

Au départ, il s'agissait d'une réaction à l'effondrement des cours du pétrole et à la baisse consécutive des investissements dans le pétrole et le gaz, mais les pétrolières réagissent à la chute des prix en intensifiant l'automatisation et réduisant leurs coûts. Comme vous l'avez dit, l'argent est réinvesti dans l'industrie, en partie par le gouvernement et, plus récemment, par les profits. La plupart de nos grandes sociétés d'exploitation des sables bitumineux connaissent des profits records par suite des flambées récentes des cours du pétrole, mais elles ne les réinvestissent pas. Elles s'en servent pour acquérir des options d'achat d'actions, gonfler leurs bénéfices et racheter leurs dettes.

Il est clair pour nous, du mouvement syndical de l'Alberta, que notre secteur du pétrole et du gaz ne sera jamais le moteur de la création d'emplois qu'il a déjà été, et il est irresponsable de la part de nos dirigeants de prédire en applaudissant que nous puissions revenir à ce qui était jadis. Nous sommes habitués à un cycle d'expansion et de récession, mais c'est fini. Nous avons une transformation structurelle. Et au lieu de parler de consacrer le statu quo, nous devrions préparer un avenir qui sera bien différent du passé.

M. Charlie Angus: Merci.

Je viens du Nord de l'Ontario et j'ai vécu plus d'une transition inéquitable. En une année, nous avons perdu tous nos emplois dans nos mines d'argent. Nous avons perdu l'économie du fer en un an, avec le départ de 4 000 travailleurs d'Elliot Lake. Lorsque ces transitions ont eu lieu, ces travailleurs n'avaient nulle part où aller. Le recyclage n'a pas commencé avant la disparition tous les emplois. C'était un désastre, quoi qu'on en dise. Beaucoup de consultants ont été recrutés.

La situation est différente. Elle est beaucoup plus complexe. Il y a beaucoup plus de travailleurs en amont, en aval et dans la construction. Je constate, par contre, qu'aujourd'hui les technologies propres offrent 430 000 emplois. Selon Calgary Economic Development, il pourrait y avoir 639 200 emplois si — et c'est un gros si — le gouvernement investissait.

Le problème, c'est la nécessité de cette transition; c'est de mettre les investissements en place pour que les travailleurs puissent faire la transition dès maintenant dans des emplois mieux rémunérés. Cela enverrait un signal très clair aux travailleurs, aux régions et au développement économique.

Je crains que mon collègue libéral, qui est responsable de ce dossier, ne sache pas où se trouvent ces emplois. Cela pourrait m'envoyer un signal plutôt incertain.

Monsieur McGowan, à quel point est-il important que le gouvernement s'attaque dès maintenant à un plan pour commencer à investir dans les technologies propres, afin qu'il n'y ait pas de décalage pour les travailleurs?

M. Gil McGowan: De toute évidence, nous avons vraiment besoin d'un plan.

M. Railton a parlé de l'incertitude qui assaille les travailleurs. C'est une incertitude réelle. Ils voient venir des changements. Ils savent que leurs emplois sont menacés. Certains ont même déjà perdu le leur.

Au lieu de nous contenter de belles paroles et de promesses de maintenir le statu quo alors qu'il est clair qu'il a disparu, nous avons besoin d'un plan. Nous avons besoin d'un plan industriel qui soit adopté par les gouvernements à tous les paliers — fédéral, provincial et municipal. Nous avons besoin de financement pour encourager le développement, et ce ne sont pas les possibilités qui manquent, dans les technologies propres, dans l'énergie renouvelable ou dans les rénovations domiciliaires.

Il ne manque pas de possibilités de création d'emplois, mais il faut un plan, il faut un coup de pouce, il faut du financement. Nous ne pouvons pas compter sur le secteur privé pour cela; si nous attendons, nous aurons une transition désordonnée, par opposition à ordonnée, et ce sont les travailleurs et les collectivités qui en souffriront, surtout dans des endroits comme l'Alberta, depuis si longtemps tributaires de l'industrie pétrolière et gazière, qui a été un pilier de notre passé, mais ne saurait l'être pour notre avenir.

• (1710)

M. Charlie Angus: Je vous arrête tout de suite, car nous allons manquer de temps.

Je veux revenir à vos réflexions sur le plan Marshall dont vous parlez, car je ne vois pas comment nous pourrions atteindre la carboneutralité sans les compétences des travailleurs du secteur de l'énergie.

Nous avons une occasion en or. Pourtant, si nous ne faisons qu'en parler sans plan cohérent, nous allons assister à une catastrophe. Le commissaire à l'environnement a parlé d'un effondrement économique, comme celui de la pêche à la morue. Votre plan Marshall est-il un plan d'investissement économique qui exploiterait ces compétences et ces ressources et transformerait l'économie dès maintenant au lieu d'attendre que cette transition se fasse de la façon dont beaucoup d'entre nous le craignent?

M. Gil McGowan: Oui, exactement. Et nous parlons spécifiquement de la mise en place d'un programme fédéral de transition équitable, c'est-à-dire un transfert d'argent du gouvernement fédéral aux provinces, surtout les provinces pétrolières et gazières comme l'Alberta, pour financer une transition où l'argent serait réservé à des projets créateurs d'emplois.

C'est le problème que nous avons connu avec la transition dans le charbon. Les gens ne voulaient pas de subventions temporaires; ils voulaient un autre emploi. Avec un plan financé par tous les paliers de gouvernement en partenariat avec les entreprises, c'est ce que nous pourrions faire. Nous pourrions aider les gens à changer de secteur et ouvrir des perspectives dans d'autres secteurs également.

M. Charlie Angus: Merci.

Le président: Nous voici à la fin de notre premier tour. Le temps passe vite. Notre prochain tour de questions sera plus court.

Nous commençons par M. Maguire, pour cinq minutes.

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Merci, monsieur le président, et merci à tous les témoins de leur témoignage.

J'ai une question rapide pour commencer. Par une journée de très grand froid en Alberta, 1 % de l'énergie provient de l'énergie éolienne et solaire. Alors, comment définissons-nous la « transition équitable »? Je veux dire que 99 % doivent venir d'ailleurs. Nous ne sommes même pas encore proches de pouvoir répondre aux besoins de toutes les provinces canadiennes, et même pas de l'Alberta.

Nous savons qu'il y aura une transition. Nous attendons de nouvelles sources d'énergie, et pourtant, hier encore, le commissaire à l'environnement déclarait dans son rapport ou son audit sur la transition équitable que le gouvernement fédéral « n'était pas prêt à appuyer une transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone ». Il n'est pas encore prêt.

Ma question s'adresse au porte-parole de l'International Union of Operating Engineers. Avez-vous des recommandations précises, autres qu'un élargissement de la consultation et une augmentation du financement, sur la façon dont le gouvernement fédéral peut mieux préparer les travailleurs à s'adapter à ces nouvelles sources d'énergie?

M. Lionel Railton: Ma foi, vous avez entendu certains des autres témoins. Ils ont avancé toutes sortes de bonnes idées. Mais pour ce qui est des recommandations, il est clair que nous devons...

D'abord et avant tout, et comme nous l'avons répété maintes et maintes fois, il nous faut une analyse du marché du travail pour bien comprendre la base des compétences actuelles. On aurait alors un ordre de grandeur de ce qu'il faut faire et on connaîtrait les travailleurs à viser par la transition.

Il existe de l'information disparate sur le marché du travail, mais pas de programme global. À notre avis, c'est le gouvernement fédéral qui devrait en établir un, car il s'agit d'un exercice national.

Dans le contexte de la transition vers certaines autres sources d'énergie, l'autre élément consiste à déterminer clairement ce qui convient pour quelle région du Canada. Nous discutons actuellement avec les provinces de l'Alberta, de l'Ontario, de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick de la façon de déployer un parc nucléaire à l'échelle du pays pour fournir la charge de base qui permettrait de donner aux énergies renouvelables la place qui leur revient dans notre société à mesure de leur évolution et de leur croissance. À moins d'avoir la certitude d'une charge électrique de base pour garder les gens au chaud et les lumières allumées, les énergies renouvelables ne pourront pas occuper cet espace...

M. Larry Maguire: Désolé, le temps passe. J'apprécie votre commentaire selon lequel la base de référence fait partie du plan que vous envisagez.

Vous avez mentionné le nucléaire. Nous avons entendu des commentaires à ce sujet lors d'autres séances. Combien avez-vous de membres qui travaillent, directement ou indirectement, dans le secteur de l'énergie nucléaire aujourd'hui?

• (1715)

M. Lionel Railton: Nous avons deux grands chantiers en cours à l'heure actuelle, dont l'un des plus grands chantiers de construction au Canada, soit la modernisation des centrales nucléaires de Bruce et de Darlington: 13 milliards de dollars pour Bruce et 12 milliards pour Darlington. À un moment donné, nous allons devoir remplacer la centrale de Point Lepreau au Nouveau-Brunswick, qui arrive en fin de vie. Cela représente une excellente occasion, à notre avis en tout cas. Il ressort de notre recherche que les PRM, c'est-à-dire les petits réacteurs modulaires, pourraient remplacer cette centrale nucléaire et servir également pour certaines applications industrielles...

M. Larry Maguire: J'aurais quelques points à ajouter ici. Désolé de vous interrompre.

Je suppose donc que vos membres estiment que le nucléaire est une source d'énergie sûre et propre.

M. Lionel Railton: Plusieurs milliers d'entre eux vont travailler tous les jours pour soutenir cette industrie et la modernisation. En Ontario, 60 % de la charge de base vient du nucléaire. Devinez d'où vient la lumière lorsque vous levez le commutateur le matin?

M. Larry Maguire: Pouvez-vous fournir au Comité les données que vous avez sur la syndicalisation des travailleurs des centrales nucléaires? La construction de ces centrales procure beaucoup d'emplois, mais pourriez-vous nous fournir des données sur le nombre de travailleurs qu'elles emploient par la suite?

M. Lionel Railton: Tout l'effectif, à la fois dans la construction et dans l'exploitation de ces centrales, est syndiqué à 100 %.

M. Larry Maguire: Il y a aussi les opérations...

Le président: Désolé, monsieur Maguire. Je vais arrêter le chronomètre une seconde.

Excusez-moi. La sonnerie d'appel retentit. Pour nos témoins, cela signifie que nous ne pouvons pas continuer sans le consentement unanime des membres du Comité.

Je dirais qu'il nous faudrait un peu moins de 11 minutes pour terminer ce tour. Nous pouvons?

Oui, il y a consentement.

Nous viserons quand même à terminer à 17 h 30. La sonnerie se fera encore entendre.

Monsieur Maguire, vous avez la parole.

M. Larry Maguire: Merci.

Avez-vous des données sur les taux de syndicalisation dans les énergies éolienne et solaire?

M. Lionel Railton: Les taux de syndicalisation dans les secteurs éolien et solaire sont faibles, tout comme la rémunération, dans les deux cas. C'est au sein de notre industrie pendant la construction, parce que nous construisons la plupart des éoliennes et des parcs solaires. Cette partie de la construction est très syndicalisée, mais c'est très simple. Si vous passez devant une centrale nucléaire et une raffinerie, vous verrez d'innombrables voitures et camions dans le stationnement. Vous passez devant un parc solaire ou un parc d'éoliennes? Devinez quoi? Vous ne verrez peut-être qu'un seul camion, celui du technicien de maintenance.

M. Larry Maguire: C'est un excellent point. On nous a dit que 96 % des emplois dans la chaîne d'approvisionnement nucléaire sont créés au Canada, de sorte que les emplois et la richesse restent chez nous.

Devrions-nous tenir compte des défis de la chaîne d'approvisionnement et de la sécurité énergétique dans nos recommandations au gouvernement sur cette transition équitable?

M. Lionel Railton: Je pense qu'il est dans l'intérêt de tous les Canadiens d'assurer la sécurité énergétique. De toute évidence, les événements que vit le monde — n'étant pas expert en la matière, je n'en parlerai pas — ont de profondes répercussions sur les Canadiens, et la sécurité énergétique devrait certainement être une priorité, à mon avis.

M. Larry Maguire: C'est un excellent point, qui m'amène à ma prochaine...

Le président: Non, nous n'avons plus de temps. Vos cinq minutes sont écoulées. Je dois donner la parole à Mme Lapointe.

[Français]

Madame Lapointe, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Mme Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Merci, monsieur le président Aldag.

Ma question s'adresse à M. Railton.

Au Canada, la plupart de nos ressources naturelles sont situées dans les régions nordiques, éloignées et rurales. Étant donné que la main-d'œuvre qualifiée est au point critique dans de nombreux secteurs, comment pouvons-nous, selon vous, faire le pont entre les sources locales de main-d'œuvre et les possibilités de formation et d'emploi?

M. Lionel Railton: Merci de votre question.

Nous avons un très bon exemple pour illustrer cela. Nous représentons 1 100 travailleurs d'une mine de minerai de fer, la Mary River dans l'île de Baffin. C'est très loin. Il s'agit du plus riche gisement de minerai de fer actuellement exploité dans le monde. De fait, c'est l'une des mines de fer les plus vertes au monde, croyez-le ou non.

Pour revenir à ce que vous disiez, nous avons travaillé très proactivement avec l'entreprise pour l'utilisation de nos centres de forma-

tion, où nous avons fait venir des travailleurs du Nord, afin de les former pour travailler dans cette mine. Ils sont venus des cinq collectivités de l'île de Baffin—Pond Inlet et les autres. À l'heure actuelle, 350 des 1 100 travailleurs de cette mine viennent de collectivités de l'île de Baffin. Nous en sommes très fiers. Nous avons également formé plus de 1 100 travailleurs du Nord, du territoire du Nunavut, pour soutenir et construire leurs collectivités — leurs maisons et leurs routes — et entretenir les routes.

La plupart ne sont pas syndiqués, et nous étions la meilleure option pour la formation des travailleurs, car, d'abord et avant tout, nous avons des centres de formation avec dortoirs pour les héberger. Pour un grand nombre de ces membres de la collectivité, c'est la première fois qu'ils sortent de chez eux. Nous avons fait venir leurs aînés pour les superviser. Nous avons apporté leur nourriture.

Nous sommes très fiers du nombre de travailleurs que nous avons formés pour le Nord. Nous sommes très compétents dans ce domaine, et c'est un héritage dont nous sommes très fiers.

● (1720)

Mme Viviane Lapointe: Merci.

Une transformation équitable de la main-d'œuvre grâce à la transformation énergétique du Canada revêt une importance cruciale, mais il m'apparaît encore plus important d'ouvrir des perspectives équitables pour ceux qui en ont toujours été exclus.

Pouvez-vous nous dire ce que votre organisation fait au juste dans le secteur minier — je viens de Sudbury — pour accroître la représentation des travailleurs autochtones ontariens, qui sont aujourd'hui sous-représentés dans les métiers spécialisés et désignés Sceau rouge, et ce que vous attendez du gouvernement et des législateurs pour créer ces possibilités?

M. Lionel Railton: Ma foi, l'une des autres choses dont nous sommes fiers, c'est la très grande importance de notre rôle dans la réconciliation. Comment faisons-nous? Nous prenons ces travailleurs...

Écoutez. Les communautés autochtones, comme la plupart d'entre nous le savent, sont la population la plus jeune, et celle qui croît le plus rapidement, au Canada. Nous avons besoin de ces travailleurs. Alors que faisons-nous? Nous nous adressons aux diverses communautés pour leur expliquer les perspectives qui s'offrent dans le secteur de la construction et dans le secteur minier, ainsi que les compétences qu'ils devraient avoir.

Nous faisons deux choses. En premier lieu, nous offrons de la formation mobile directement dans leurs communautés pour leur donner les compétences de vie nécessaires pour travailler en dehors de leurs communautés, car bon nombre d'entre eux n'ont pas ces compétences. En second lieu, nous leur donnons de nouvelles compétences une fois qu'ils ont acquis les compétences de base de la vie quotidienne, pour leur assurer une carrière intéressante dans le secteur minier ou le secteur de la construction. Nous sommes bien avancés dans ce domaine.

Dans mon cas particulier, je peux vous citer un exemple au Manitoba. Après plus de 40 ans de production d'hydroélectricité et de construction du parc hydroélectrique du Manitoba, mes membres au Manitoba comptent aujourd'hui 40 % de Métis et d'Autochtones qui s'affichent ouvertement. Cette proportion de 40 % est le résultat direct de certaines des applications que nous avons menées sur une longue période, et elle représente ces communautés autochtones. Nous sommes très fiers de cet héritage également.

Mme Viviane Lapointe: Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Vous avez une minute.

Y a-t-il quelqu'un d'autre?

[Français]

M. Mario Simard: Je vais la prendre.

[Traduction]

Le président: Arrêtons-nous ici.

Passons maintenant à M. Simard, pour deux minutes et demie.

[Français]

M. Mario Simard: Merci beaucoup.

Ma question s'adresse à M. Bolduc ou à M. Rondeau.

Dans votre présentation, vous avez indiqué qu'il fallait adopter une approche holistique et que le gouvernement faisait peut-être fausse route en se concentrant uniquement sur le secteur énergétique.

Cela m'a fait penser à une réalité qui est propre à ma région, surtout dans le secteur de l'aluminium. Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais nous allons bientôt produire de l'aluminium carboneutre avec des anodes inertes. Il s'agit du projet ELYSIS. On sait que, ce qui crée de l'emploi dans le secteur de l'aluminium, c'est qu'il faut changer les anodes fréquemment. Or une bonne portion des emplois y est associée.

L'une de nos préoccupations à cet égard est que les gouvernements fédéral et provincial investissent des sommes importantes dans le projet ELYSIS, mais ne garantissent pas le maintien des emplois.

Je me demande donc si la FTQ pourrait avoir repéré des secteurs d'activité qui vont vivre la transition de cette façon, à savoir qu'ils ont le soutien de l'État, mais sans garantie du maintien des emplois. Je ne sais pas si cette préoccupation a été étudiée par la FTQ.

M. Patrick Rondeau: Oui, absolument. Je vous remercie beaucoup de votre question.

Le secteur de l'aluminium est un excellent exemple de secteur où il faut adopter une approche holistique. Les anodes inertes dont vous avez parlé, il faut les produire. Cela entraîne des pertes d'emplois, parce qu'elles durent effectivement plus longtemps. Par conséquent, il faut penser aux circuits courts et bâtir les usines de production d'anodes à proximité des alumineries. Il s'agit d'un exemple parmi tant d'autres où on tente de transférer les emplois.

Nous prévoyons que le secteur des hydrocarbures est celui qui sera le plus touché prochainement, mais il y a en beaucoup d'autres, comme les aciéries, les cimenteries et l'industrie du plastique. Ce sont tous des milieux que nous observons en ce moment et auxquels nous travaillons avec nos syndicats. À la FTQ, nous mettons en place des projets pilotes avec les employeurs pour tenter de trouver des solutions et bâtir une feuille de route sur la transition juste à l'intérieur des milieux de travail. Cela existe donc.

On trouve aussi d'excellents exemples dans l'Union européenne, notamment au Royaume-Uni, qui a réalisé des études prospectives sur l'incidence des changements climatiques par secteur industriel et non pas pour l'ensemble du secteur. Au Québec et au Canada, nous n'avons pas ce genre de données qui nous permettraient de

prévoir cette incidence et d'effectuer les changements nécessaires pour s'y adapter. C'est une autre approche que nous aimerions voir adopter.

Dans les lettres de mandat du ministre des Ressources naturelles, du ministre du Travail, de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, il est question de transition équitable. On y préconise une approche où les processus s'appliqueront à l'ensemble d'une industrie. Or l'histoire nous démontre que les solutions universelles ne sont pas efficaces. Chacun des secteurs d'emploi aura besoin d'un plan adapté à sa réalité.

• (1725)

M. Mario Simard: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Malheureusement, nous n'avons plus de temps.

Au tour de M. Angus, pour ses deux dernières minutes et demie.

M. Charlie Angus: Merci.

Lorsque ma collectivité a perdu tous ses emplois dans les mines d'argent, je suis allé au centre de recyclage rendre visite à un ami, un mineur hautement qualifié. Il y avait là 30 gars qui jouaient tous au solitaire sur ordinateur. Je leur ai demandé ce qu'ils faisaient. Il m'a répondu: « C'est ainsi qu'on nous forme comme entrepreneurs. » Étudiez les rapports, et vous verrez que tout le monde se pète les bretelles en disant que c'était une bonne transition équitable. C'est ainsi que les choses se passent dans la vraie vie.

Madame Sairanen, je veux vous parler du problème.

Nous parlons de personnes et nous parlons de transition. Mais nous avons besoin d'une transition axée sur les travailleurs, avec une présence syndicale. Il faut de la formation, de la transition pour les pensions, et du financement pour la réinstallation, tout cela garanti par écrit pour les personnes qui doivent déménager. Pourriez-vous nous parler de la nécessité de cette présence syndicale à la table?

Mme Sari Sairanen: Absolument. Merci beaucoup.

C'est justement la situation aujourd'hui à l'une de nos usines d'automobiles à Ingersoll, en Ontario. L'usine CAMI de General Motors ferme ses portes. General Motors fermera l'usine pour la réoutiller. Après la réouverture, à la fin de cette année en cours, espère-t-on, nous verrons nos premiers véhicules électriques sortir de la chaîne de montage.

Comment préparez-vous les travailleurs? Ils auront besoin de différentes compétences avec le réoutillage. De même, on n'aura pas besoin d'autant de main-d'œuvre. Vous allez devoir avoir un plan clair et expliquer honnêtement à la collectivité et aux travailleurs quels seront vos besoins de main-d'œuvre. Comment vous assurez-vous que ceux qui pourront ou voudront partir à la retraite en auront les moyens, ou qu'il y aura une période de transition, au besoin, et que vous trouverez les nouvelles compétences dont vous aurez besoin? La convention collective doit préciser ces choses-là. C'est un accord bipartite qui doit être conclu.

Il ne s'agit pas seulement de ces emplois directs. Les usines de fabrication de pièces sont également touchées. On n'aura pas besoin de toutes les pièces que nécessite un moteur à combustion interne. Les véhicules électriques auront besoin de moins de pièces internes. Ils sont également touchés. Il faut travailler avec la collectivité, les employeurs et les travailleurs également. Il faut une vision holistique de la façon dont le changement se produit.

Cela s'inscrit dans un dialogue continu. Cela ne se fait pas à la dernière minute. On construit et on planifie pour que tout le monde sache ce qui s'en vient. C'est soit ce plan, soit une feuille de route. Tout le monde a le droit de savoir comment son gagne-pain est touché, puis d'apporter les changements nécessaires. Au besoin, il faut demander au gouvernement de dégager des fonds pour assurer une transition juste et équitable et prendre en charge ces collectivités.

Le président: Merci.

M. Charlie Angus: Monsieur le président, je sais que mon tour est passé, mais aurons-nous des recommandations écrites? Nous avons perdu une heure.

Le président: Oui.

En premier lieu, je tiens à remercier tout le monde de s'être libéré et je vous prie d'excuser les interruptions que nous avons eues aujourd'hui.

Comme je l'ai mentionné, nous vous invitons à nous envoyer jusqu'à 10 autres pages de réflexions fondées sur notre conversation d'aujourd'hui ou d'autres réflexions. Si vous avez des recommandations précises à nous envoyer pour la transition équitable, je vous invite à nous en faire part également.

Je n'oublie pas le point que M. Angus a soulevé au début de la réunion. Nous verrons comment se déroulera notre liste de témoins pour le reste de l'étude et nous verrons s'il y a moyen de faire revenir certains d'entre vous ou peut-être tous.

Je vous connais tous en ligne. Nous en sommes à notre première semaine de séances hybrides, et les mains ne cessent de se lever. Je vous sais gré de votre engagement. Il est toujours regrettable que le

temps ne nous permette pas de vous entendre tous, car je sais que chacun d'entre vous a beaucoup à contribuer à notre conversation.

Merci beaucoup de votre présence aujourd'hui.

• (1730)

M. Charlie Angus: Puis-je soulever certains points précis?

M. Charlie Angus: Si nous les faisons revenir, il y a peut-être des choses très précises que nous ne pourrions obtenir de personne d'autre. Dans leurs recommandations écrites, pourraient-ils traiter des mécanismes concrets qu'il nous faut pour la formation effectuée par les corps de métiers; la formation et le recyclage; la transition qui est nécessaire pour les travailleurs âgés, y compris les pensions; l'investissement communautaire; les services de réinstallation; les plans que nous avons mis en place pour aider ceux qui arrivent et repartent par avion; et les contractuels qui pourraient ne pas être protégés par un syndicat, mais qui pourraient être très touchés. Ces travailleurs pourraient facilement glisser entre les mailles du filet.

S'ils ont des recommandations que nous pourrions présenter au gouvernement pour dire ce qu'il faut inscrire dans le plan, cela nous serait très utile.

Le président: Bien sûr, monsieur Angus.

Le président: Vous pouvez aller au-delà des idées ou des suggestions de M. Angus.

Je signale à nos membres que nous allons lever la séance après ceci. À notre retour mardi, nous consacrerons une heure à cette étude, avant de poursuivre à huis clos avec le projet de rapport sur le Fonds de réduction des émissions. L'avis de convocation qui vous sera envoyé sera accompagné des projets de recommandations; donc, vous les aurez, pour vous préparer à en discuter.

Le 4, nous recevons un groupe de représentants autochtones. Je crois que nous avons jusqu'à cinq témoins jusqu'ici pour mercredi prochain.

Sur ce, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>